

**TOUS LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS SE TRIENT !**

**LE
GUIDE
DU TRI**

**ET DE LA REDUCTION
DES DECHETS**



CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

La valorisation des déchets ménagers a fortement évolué au cours des dernières décennies. Au fil du temps, chacun d'entre nous a pris de nouvelles habitudes, notamment en matière de tri des emballages et du papier et de réduction des déchets de sorte à diminuer les ordures ménagères.

Aujourd'hui, pour contribuer davantage encore à la préservation de l'environnement, il nous faut **continuer de progresser en matière de tri et de valorisation des matériaux.**

A partir du 1^{er} janvier 2022, le geste de tri va être simplifié : désormais, **tous les emballages ménagers seront à déposer dans les contenants de tri de couleur jaune** (bacs, sacs ou conteneurs).

Cette extension des consignes de tri devrait permettre de trier **3 kg par personne et par an d'emballages supplémentaires.**

Sur le territoire du SMTOM, cela représentera plus de **360 tonnes récupérées et valorisées** chaque année !

Vous trouverez dans ce guide du tri les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour trier et réduire vos déchets ménagers.

En prenant part, à cette nouvelle étape dans le tri de nos déchets ménagers, chacune et chacun d'entre nous œuvrera pour un avenir plus respectueux de l'environnement et la protection de notre cadre de vie.

Laurent Righi
Président du SMTOM.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



les bouteilles d'eau, de soda,
de jus de fruit



les bouteilles de lait, d'huile,
flacons de ketchup, de mayonnaise



les flacons de produits ménagers
les flacons de shampooing et de gel douche



les pots de crème, de yaourt, gourdes de compote, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets et films en plastique



les barquettes, les aérosols, les bidons, les boîtes de conserve, les canettes de boisson, les bouchons et capsules métalliques, le papier aluminium



les briques alimentaires



les cartonnets (boîtes à pizza, paquets de gâteaux,
boîtes de céréales, d'œufs...)



**NE PAS IMBRIQUER
LES EMBALLAGES !**



**NE PAS LAVER MAIS
BIEN VIDER LES EMBALLAGES !**

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !



les journaux, magazines



les publicités, prospectus



les papiers imprimés, courriers



les cahiers

**INUTILE D'ENLEVER
LES AGRAFES,
SPIRALES, COUVERTURES**

EN VRAC



les enveloppes



les mouchoirs et
essuie-tout en papier



les films entourant
les revues



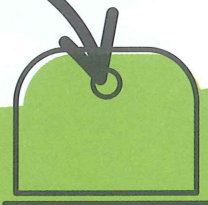
PAS DE CHANGEMENT POUR LE VERRE !



les bouteilles, pots, bocaux et
flacons en verre



**PAS DE VERRE
DE VAISSELLE**





**SANS BOUCHON
NI COUVERCLE**



GRACE A VOTRE GESTE DE TRI, LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SERONT RECYCLES.

15 x  = 
 15 bouteilles de lait en plastique = 1 arrosoir en plastique

8 x  = 
 8 boîtes de conserve en acier = 1 boule de pétanque

6 x  = 
 6 briques de jus de fruits = 1 rouleau de papier toilette

10 kg  = 
 10 kg de journaux, revues et magazines = 9 kg de papier recyclé neuf



LES ORDURES MENAGERES SONT VALORISEES AU CENTRE DE TRAITEMENT MAXIVAL.



Couches-culottes



Masques jetables



Mouchoirs et lingettes



Vaisselle cassée



Rasoirs jetables, brosses à dents



Pots de fleurs

EN COMPOSTANT, ON VALORISE NATURELLEMENT LES DECHETS DE CUISINE ET DE JARDIN.



les pelures de fruits et
épluchures de légumes



les fruits et légumes



les feuilles mortes



les tontes de gazon



les coquilles d'œufs
brisées



les filtres et marc de café,
sachets de thé et infusion



les tailles de haies,
tiges dures coupées



les fleurs, plantes,
fraîches ou fanées



les serviettes
en papier et essuie-tout



les restes de repas



les fanes de
légumes



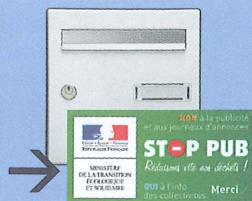
les herbes non grainées



les copeaux et
sciures non traités



REDUIRE SES DECHETS, C'EST POSSIBLE !



Je colle un « Stop Pub » sur ma boîte aux lettres.



J'utilise des sacs réutilisables pour faire mes courses.



J'achète mes denrées en vrac en utilisant mes propres contenants.



Je gère le rangement dans mon réfrigérateur selon la date de péremption des produits.



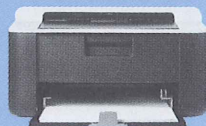
Je me sers de ma tasse pour mon thé au bureau.



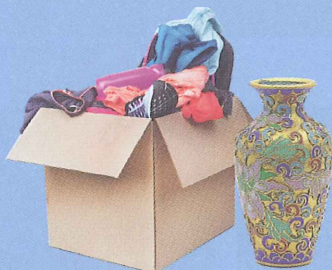
J'apprends à cuisiner mes restes de repas pour éviter de les jeter.



Je trie mes biodéchets.



Je limite mes impressions de papier.



Je donne mes vieux vêtements et mes objets déco dont je ne me sers plus.

Je répare mes appareils électriques.



POUR VOS DECHETS DE JARDIN, ENCOMBRANTS, TOXIQUES, TEXTILES... PENSEZ AUX DECHETERIES !



les déchets de jardin



les textiles (vêtements, maroquinerie, chaussures,
linge de maison...)



les déchets toxiques (solvants, peintures...)



les encombrants (vieux meubles, appareils électriques cassés...)

smtom

RD 125 - Route de Morfontaine - 54 920 Villers-la-Montagne

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.